

Valoriser et recycler
vos déchets verts



- Pratiquer le mulching (laisser les tontes sur place),
- Pailler le jardin et le potager avec les tontes,
- Composter en tas ou en bac. (un projet de dotation de composteur est actuellement à l'étude)

Pensez à amener vos
déchets verts
en déchèterie



Nos 3 déchèteries Chauny, Tergnier, Beator

A compter du 1er avril 2021



Lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00
Samedi : 9h00 - 18h00 (journée continue)

ATTENTION

La déchèterie de Beator
est fermée les lundis et jeudis matin

Règlement de collecte des déchets verts

Les déchets doivent être déposés dans des poubelles avec un **couvercle vert**, caissettes, cageots, sacs en papier ou carton facilement manipulables et ne pesant pas plus de 10 kg pour les agents de collecte.

Le volume maximum collecté est de 240 L

Les volumes importants sont à déposer en déchèterie.

Exemple



Ensemble modernisons la gestion des déchets



Les conteneurs acceptés



- Les branchages présentés en fagot de moins d'un mètre liés avec une ficelle naturelle,
- Caissettes,
- cageots,
- sacs en papiers,
- cartons.



Pas de dotation de bac de déchets verts. Les seuls contenants acceptés.

Un doute ? Pensez à peindre le couvercle de votre **vieux bac** en vert !

Les conteneurs refusés



- Les bacs de déchets ménagers
- les bacs de recyclables de la - Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.
- Les bacs avec couvercle de couleur autre que vert.



Gros bac

Attention les bacs trop lourds ne pourront être ramassés. Pensez à la santé des ripeurs.

